

Contrat d'engagements - Volailles

« Les paniers de la Sèvre » - Saison Hiver 2022/2023

Le Producteur	Hélène Bailly	L'adhérent	Nom :
	La Ferme de l'Oucherie		Prénom :
	79 310 Mazière en Gâtine		Numéro Téléphone
	Tél : 06 64 76 00 00		
	fermeoucherie@yahoo.fr		

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements ci-dessous :

Engagement de l'adhérent : pré-financer la production

Engagements du producteur :

- Livrer des produits de qualité, frais, de saison, de sa ferme
- Être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée de la production
- Être transparent sur ses méthodes de travail

Engagements communs :

- Partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs...)
- Participer à la vie de l'association (Assemblée Générale, animations...)
- Faciliter les échanges entre producteur, adhérent et association

Le contrat

Hélène propose un seul poids : un poulet d'environ 1.8kg à 10€ le kilo, soit 18€ le poulet. Lors de la distribution il sera possible de choisir un poulet plutôt plus petit ou plutôt plus gros. Hélène notera le poids de chaque poulet distribué pour réajuster au prix exact en fin de contrat.

Les modalités de paiement

En chèque à l'avance : 1, 2 ou 3 chèques pour la saison, à l'ordre de Hélène Bailly.

Dans un souci de justesse des prix, la productrice notera le poids de chaque poulet distribué pour réajuster en fin de contrat le prix exact.

Dates des distributions

Les distributions auront lieu les jeudis indiqués de 18h30 à 19h30 à la Maison de quartier des Brizeaux, 67 rue des Brizeaux, 79000 Niort.

	13/10/2022	10/11/2022	15/12/2022	19/01/2023	9/02/2023	9/03/2023
Quantité						
Prix total						
N° chèque						

Le prix total est calculé sur la base d'un prix unitaire de 18€ le poulet.

La productrice proposera des pintades au gré de son activité.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique...), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents et l'agriculteur partenaire.

Ce bulletin sera conservé par l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

Fait à _____, le _____, Nom et signature de l'adhérent _____, de l'agriculteur